

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 11 juin 2020, à 11 heures.

1 actionnaire était représenté, aucun n'a voté par correspondance. Il possédait 1.577.693 actions sur les 1.600.000 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 98,6 %. Les 11.577.693 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
2ème résolution : Affectation du résultat	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
3ème résolution : (Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Laurence Duménil	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
4ème résolution : Ratification de la nomination à titre provisoire de Madame Paule Fratacci en qualité de nouvel Administrateur	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
5ème résolution : RConventions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
6ème résolution : Approbation des informations relatives aux éléments de rémunération des mandataires sociaux prévue à l'article L.225-100 II du Code de commerce	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%

7ème résolution : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à Madame Audrey Soto, Directeur général	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
8ème résolution : Politique de rémunération des mandataires sociaux	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
9ème résolution : Politique de rémunération du Président Directeur général	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
10ème résolution : Approbation de la rémunération annuelle globale des administrateurs	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
11ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
12ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGO	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
13ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%

14ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
15ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
16ème résolution : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
17ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%

18ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE dans le cadre des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail	AGE	0	0,00%	1 577 693	100,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
19ème résolution : Plafond global des augmentations de capital	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
20ème résolution: Modification de l'article 16 des statuts, « Réunions et délibérations du Conseil », conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce modifié par la loi 2019-744 du 19 juillet 2019	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
21ème résolution : Modification de l'article 17 des statuts, « Pouvoirs du Conseil d'administration », conformément aux dispositions de l'article 1833 du Code civil, modifié par la Loi 2019-486 du 22 mai 2019	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
22ème résolution : Modification de l'article 27 des statuts, « Assemblées générales ordinaires », conformément aux dispositions de l'article L.225-98 du Code de commerce, modifié par la loi 2019-744 du 19 juillet 2019	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
23ème résolution : Modification de l'article 28 des statuts, « Assemblées générales extraordinaires », conformément aux dispositions de l'article L.225-98 du Code de commerce, modifié par la loi 2019-744 du 19 juillet 2019	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%

24ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGE	1 577 693	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	1 577 693	98,61%
---	-----	-----------	---------	---	-------	---	-------	-----------	--------